

Ralph Schor

Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux- guerres, Kevonian Dzovinar

Publications de la Sorbonne, Paris, 2004, 561
pages. ISBN : 28594453X

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Ralph Schor, « *Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres, Kevonian Dzovinar* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 21 - n°3 | 2005, mis en ligne le 27 novembre 2008, consulté le 10 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4332>

Éditeur : Association pour l'étude des migrations internationales

<http://remi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://remi.revues.org/4332>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Université de Poitiers

Ralph Schor

Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres, Kevonian Dzovinar

Publications de la Sorbonne, Paris, 2004, 561 pages. ISBN : 28594453X

Pagination de l'édition papier : p. 217-219

- 1 Dzovinar Kévonian a consacré sa thèse d'histoire à une question complexe de relations internationales, celle des réfugiés et personnes déplacées dans le Proche-Orient de l'entre-deux-guerres. Le projecteur est braqué sur quelques épisodes révélateurs : l'afflux des réfugiés de Cilicie, Syrie et Liban des années 1918-1923, les plans internationaux d'installation des réfugiés arméniens puis assyriens en Syrie et au Liban entre 1927 et 1938, les personnes fuyant la zone des combats pendant la révolte druze de 1925-1926.
- 2 En Cilicie, la France englobe les réfugiés dans ses plans d'action politique et militaire. Cette instrumentalisation relève du clientélisme traditionnel confessionnel tourné vers les Chrétiens et vise à faciliter l'exercice du mandat français sur les régions proches-orientales. Ainsi, dès novembre 1916, est créée une Légion d'Orient rassemblant des militaires auxiliaires d'origine ottomane hostiles au pouvoir turc ; cette unité doit combattre les maîtres du pays et collaborer ultérieurement avec la puissance mandataire. Les civils survivants des déportations turques, réfugiés en Syrie, au nombre de 100 000 à 150 000, sont rapatriés en Cilicie malgré des conditions difficiles, l'accumulation des ruines et les incertitudes sur l'avenir de la région. De fait, la rétrocession de la Cilicie à la Turquie en 1921 provoque un reflux des Chrétiens vers la Syrie et le Liban.
- 3 L'ouvrage analyse ensuite le processus mettant fin à la présence des Chrétiens en Asie mineure. L'exode des Chrétiens de Cilicie puis les victoires turques sur les Grecs, surtout la prise de Smyrne en septembre 1922, avec les mouvements de population qui en sont la conséquence annoncent la convention de Lausanne du 30 janvier 1923 qui légalise et amplifie l'exode engagé. Ainsi quelque 1 500 000 personnes sont déplacées d'autorité en fonction d'un critère religieux. L'échange forcé règle brutalement, mais avec toute la force du droit, la question des minorités. Les États se constituent sur une base ethno-religieuse homogène et évitent les interventions éventuelles d'autres pays voulant protéger leurs ressortissants résidant à l'extérieur. La diplomatie crée des réfugiés, le droit des personnes est bafoué, l'État affirme sa toute-puissance sur l'individu. Seuls échappent au déplacement les Grecs de Constantinople et les Musulmans de Thrace occidentale. Les 356 000 Musulmans de Grèce et les 190 000 Orthodoxes de Turquie sont échangés, à quoi s'ajoutent les 800 000 Grecs déjà exilés avant la conclusion de l'accord.
- 4 Ce contexte humain souvent tragique explique que, dans l'immédiat après-guerre, une action philanthropique soit menée au Proche-Orient, notamment par des organisations françaises, américaines et britanniques. Il faut en effet retrouver des femmes et des enfants disparus au cours des déportations et des massacres de 1915-1916 en Asie mineure et organiser des camps de réfugiés. L'action de Karen Jeppe, commissaire de la SDN à Alep, de la Near East Relief, de la Croix-Rouge américaine, du Service de santé d'assistance et d'hygiène publique du Haut-Commissariat français en Syrie-Liban, des missionnaires catholiques et protestants est importante. Mais l'assistance demeure généralement dans un cadre confessionnel et communautaire et revêt souvent une dimension clientéliste au profit de la politique des États européens.
- 5 L'auteur, arrivé à ce point de l'étude, suspend l'enchaînement des événements pour analyser l'action de la SDN et des organisations non étatiques en faveur des réfugiés. L'importance

numérique de ceux-ci, quelque 9,5 millions en 1926, entraîne le développement de la diplomatie humanitaire. L'apatridie, qui devient un phénomène massif, et le cloisonnement de plus en plus rigoureux des États à l'abri de frontières étanches posent de délicats problèmes juridiques. Quel est le statut des millions de Russes, d'Arméniens, d'Italiens, d'Autrichiens, d'Allemands autoritairement déchus de leur nationalité et souvent considérés comme des populations mouvantes, incontrôlables, dangereuses au point de vue social et politique ? Rares sont les juristes qui, comme le Français Georges Scelle, font passer les droits de l'homme avant le droit de l'État.

- 6 L'action humanitaire qui se met en place après la Grande Guerre possède de nombreuses racines idéologiques et historiques : la charité chrétienne, le principe d'universalité qui évolue à partir de la Renaissance, l'apparition du droit des gens à l'époque moderne, la philanthropie laïque des Lumières, l'élaboration d'un droit international codifiant dans la deuxième moitié du XIX^e siècle les comportements en temps de guerre... Ainsi à une diplomatie bilatérale localisée se substitue de plus en plus une diplomatie multilatérale permanente, renforcée par l'invention de structures transnationales. La SDN qui n'était pas préparée à gérer les catastrophes humanitaires agit d'abord au cas par cas. Elle finit par créer en 1921 le Haut-Commissariat pour les réfugiés assisté par un Comité consultatif des organisations privées. Le Bureau International du Travail s'attache aussi au règlement des problèmes. Ces institutions essayent, avec un bonheur inégal, de faire prévaloir leurs vues, au besoin contre la volonté des États, au sein de la SDN. Fridtjof Nansen, à la tête du Haut-Commissariat et prestigieux lauréat du prix Nobel de la Paix, ne recule pas devant l'épreuve de force, exerce toutes les pressions morales possibles sur les gouvernements dont il devient la mauvaise conscience. En revanche, Albert Thomas, directeur du BIT, dépolitise les problèmes, se présente en gestionnaire technique et utilise habilement ses réseaux personnels. D'autres réseaux interviennent : les organisations missionnaires protestantes dont les animateurs se trouvent aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'Action chrétienne en Orient fondée en 1922 par un pasteur alsacien, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) parfois en conflit avec les protestants qui ne s'occupent que des non-musulmans, les structures placées dans l'orbite française comme les missions catholiques, surtout jésuites, et la Croix-Rouge française.
- 7 Les relations qui se nouent entre les institutions en présence apparaissent bien lors des troubles consécutifs à la révolte druze de 1925-1926 qui poussent quelque 40 000 personnes à fuir la zone des combats. Le CICR envoie une mission en Syrie sans demander l'autorisation du gouvernement français et patronne le Comité de secours aux victimes des troubles. Le CICR entretient de mauvais rapports avec la section franco-libanaise de la Croix-Rouge, accusée de nationalisme et de colonialisme. En revanche les relations avec le Haut-Commissariat de la puissance mandataire sont excellentes. La France a en effet intérêt à donner une image positive par son souci de protection des populations civiles, son respect du droit humanitaire, sa coopération avec une grande organisation non étatique. De son côté le CICR en profite pour se faire reconnaître comme acteur dans le champ des relations internationales, interlocuteur privilégié et fiable des États. Plus tard, c'est encore en bonne intelligence et dans l'esprit d'un intérêt mutuel bien compris que la France et le CICR travaillent à un plan d'établissement des Arméniens en Syrie et au Liban. Cette bonne configuration, propre aux années 1920, s'efface ensuite. En effet, à l'affaiblissement de la SDN correspond un renforcement du contrôle étatique. Les fortes personnalités qui avaient marqué la première décennie de l'après-guerre sont remplacées par des administrateurs moins audacieux. La SDN qui avait d'abord voulu rapatrier les réfugiés et les réintégrer dans leur nationalité d'origine constate son impuissance en la matière. Aussi élabore-t-elle un statut juridique propre aux apatrides. Le Secrétariat se charge de la protection juridique et politique des réfugiés tandis que l'office Nansen s'attache à l'assistance matérielle et humanitaire.
- 8 Dans cette riche étude, les grands absents sont les réfugiés et apatrides eux-mêmes. Dzovinar Kévonian utilise certes quelques témoignages littéraires, mais on ne peut considérer que Stefan Zweig, quelle que soit l'acuité de son regard, représente le paysan ou le petit commerçant arménien victime des convulsions de l'histoire. On ne tiendra pas rigueur à l'auteur de n'avoir pas donné la parole aux victimes et d'avoir peu évoqué le drame quotidien de leur

vie tant l'étude se révèle intéressante et nourrie par ailleurs. En effet, les dépouillements d'archives sont considérables et les apports très nombreux. L'ouvrage offre d'abord une étude détaillée des événements du Proche-Orient engendrant des déplacements de population et faisant apparaître des apatrides. La politique des États concernés, particulièrement la France, la Grande-Bretagne et la Turquie, ainsi que le comportement des autorités mandataires font l'objet d'analyses fouillées. L'histoire de la SDN et de ses initiatives en faveur des réfugiés, le Haut-Commissariat et le BIT, les fortes personnalités de Nansen et d'Albert Thomas inspirent à l'auteur des développements très neufs. Tout aussi inédite apparaît l'histoire de la diplomatie humanitaire, du droit international élaboré à cette époque, de la collaboration entre les institutions internationales, les États et les acteurs non gouvernementaux. Dans ce jeu complexe où s'affrontent des idéologies et des intérêts divergents bafouant souvent les droits de l'homme émerge une pensée humaniste qui se fortifie jusqu'à nos jours. On ne peut cependant affirmer que cette pensée et ses traductions concrètes ont aujourd'hui triomphé des logiques d'exclusion, des a priori ethniques ou religieux, des violences marquant l'histoire contemporaine.

Référence(s) :

Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres, Kevonian Dzovinar, Publications de la Sorbonne, Paris, 2004, 561 pages. ISBN : 28594453X

Pour citer cet article**Référence électronique**

Ralph Schor, « *Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres*, Kevonian Dzovinar », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 21 - n°3 | 2005, mis en ligne le 27 novembre 2008, consulté le 10 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4332>

Référence papier

Ralph Schor, « *Réfugiés et diplomatie humanitaire. Les acteurs européens et la scène proche-orientale pendant l'entre-deux-guerres*, Kevonian Dzovinar », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21 - n°3 | 2005, 217-219.

À propos de l'auteur**Ralph Schor**

Département d'Histoire, Université de Nice

Droits d'auteur

© Université de Poitiers